

COMPTE-RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 JUILLET 2026

Ordre du jour :

- 01 – Adoption** du PV de l'AG du 22 juin 2026
Adoption du CR du CA du 23 juin 2026
- 02 – Point financier
- 03 – Point sur les adhésions
- 04 – Balades gourmandes
- 05 – Réunion octobre rose
- 05 – Repas de décembre 2026 : choix du menu
choix de la formule pour l'orchestre
prix du repas adhérents et non adhérents
- 06 – CR commission « arts de la scène »
- 07 - Demande de Carole Louis, animatrice de la gym
- 08 – Questions diverses

Monsieur le Président ouvre la séance à 18h.

Il rappelle les droits des personnes cooptées puis passe à l'ordre du jour.

01 . Adoption du PV de l'AG du 22 juin 2026

Contre 0 Abstentions 0 Pour 15

Le PV est adopté à l'unanimité des présents et représentés

Adoption du CR du CA du 23 juin 2026

Contre 0 Abstentions 0 Pour : 15

Le CR est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

02 . Point financier :

Compte courant	10 575, 06 €
livret bleu	75 747,08 €
livret OBNL	1060,64 €
Caisse	594,18 €

soit un total de 87 976,96 €

Pour les activités payantes, la dépense prise en charge par le Foyer en appliquant les réductions quotient familial est :

1092,00 €	pour le Qi-gong
3345,00 €	pour le yoga
1633,50 €	pour la gym
468,00 €	pour l'anglais
970,00 €	pour la chorale

03 . Point sur les adhésions :

Actuellement, 215 personnes ont pris leur adhésion pour 2026-2027

Il faut interroger la FDFR pour la question de l'assurance si le renouvellement de l'adhésion se fait après le 1er septembre.

04 . Balades gourmandes :

Les achats seront faits mercredi. L'ADEI n'ayant pas répondu à la mairie pour les petits déjeuners, c'est le Foyer Rural qui s'en occupera.

4 adhérents du Foyer seront présents le 23 juillet et 4 autres le 6 août.

05 . Octobre rose :

Achat de casquettes à la place des tee-shirts cette année.

06 . Demande de Carole :

La trésorière adjointe s'est renseignée auprès de PSL et appellera Carole pour lui expliquer ce qu'a dit PSL.

05 . Repas du 12 décembre 2026 :

Le menu choisi est le menu 3 : coût du repas 40,00 €

Pour l'orchestre, c'est la formule 3 qui est retenue c'est à dire 4 musiciens.

Prix fixé : pour les adhérents 40,00 €

pour les non-adhérents 47,00 €

06 . CR commission « arts de la scène »

Michelle est responsable de l'atelier et Thierry Inizan est le metteur en scène.

Une troupe amateur de Saint-Georges de Didonne a proposé une pièce « Jamais le deuxième soir ».

Pour la proposition de jouer gratuitement la pièce « Le cercle des héritières » au profit du CCCLT, nous demandons que le CA du CCCLT fasse la demande. Il faudra également établir un contrat et ne pas oublier qu'il y aura des frais de SACD qui sont payés par l'organisateur.

07 . Questions diverses :

- Atelier expo photo : pas de food-truck
vernissage prévu
prix du public

- Dernier jour d'ouverture : 30 juillet, réouverture le 31 août.

Le président clôt la séance à 20h10

Prochain CA jeudi 10 septembre à 9h30

Le Président

Foyer Rural Arvert

Siège social : Mairie
17530 ARVERT

Tél : 06 29 59 65 71 / 05 16 35 22 64

Mail : foyrural.arvert@gmail.com

Site : <https://www.foyruralarvert.fr/accueil/>

La Secrétaire

